



Nouvel article

Recherche

Rechercher ici ...



Articles récents

Banque Populaire Occitane sélectionne une Lotoise parmi les porteurs de la Flamme Olympique

Cahors : Un festival d'événements pour les 80 ans de la Libération

Cahors : Soirée White & Gin au Coin des Halles le 30 avril

Un très joli succès pour les artistes de Saint-Vincent-Rive-d'Olt

Saint-Céré : Travol'Time au Théâtre de l'Usine le 26 avril



THIBAUT SOUPERBIE · POLITIQUE · UNE

Saint-Laurent-Les-Tours : Les taux d'imposition inchangés pour 2024

676

Views



La bonne gestion communale permet d'envisager de nombreux investissements.



Le conseil municipal de Saint-Laurent-Les-Tours se réunissait le 3 avril dernier en séance budgétaire. Trois budgets étaient soumis à l'examen des élus : le budget général de la commune, celui du service assainissement et celui du Lotissement les Prés de Lascol. La bonne santé financière de la commune a incité l'équipe municipale à ne pas augmenter les taux des impôts communaux pour 2024, comme cela avait déjà été le cas en 2023. En effet, l'Etat ayant décidé d'augmenter les bases de 3,9% (après une hausse de 7,1% l'an passé), l'impôt des particuliers augmentera mécaniquement, même si la commune n'augmente pas ses taux. Concernant les projets pour 2024, la bonne gestion communale permet d'envisager de nombreux investissements au nombre desquels : travaux sur l'avenue Jean Lurçat, réfection des logements communaux, nombreux travaux à l'école (photovoltaïque, climatisation, sanitaires, éclairages led, cour des maternelles, alarme...), éclairage public, défense incendie et extincteurs, réseau pluvial, court de tennis, remorque porte-engins, schéma communal d'assainissement... A la fin de cette séance budgétaire et au chapitre des questions diverses, plusieurs informations ont été données : l'association des parents d'élèves organise le premier carnaval de l'école le 21 avril ; un nouveau club de couture est né, qui se réunit une fois par mois à la mairie ; des tests à la fumée ont été réalisés pour identifier les erreurs de raccordement du pluvial et de l'assainissement, les propriétaires des maisons non conformes devront faire des travaux ; des incivilités sont toujours constatées au niveau des conteneurs à ordures ; des nuisances sonores sont encore et toujours signalées à Rigoule.